



Droit et devoir d'un itep envers des parents en cas de litige imp

Par **alxkidd**, le **18/05/2011** à **16:41**

Bonjour,

j'aurais besoin de renseignements par rapport a un probleme grave de violence a l'encontre de mon fils,qui pour une fois de plus ce retrouve a l'hopital suite a un lynchage par un autre eleve ,alors que mon fils est dans un etablissement specialisé denommé ITEP (Institut Therapeutique Educatif et pedagogique) dans lequel il est sensé etre encadré par des professionnels,mon fils est a l'hopital et l'ecole dements sa responsabilité envers leur devoirs alors que pour la seconde fois il est agresser ,1ere année,il a eu les deux poignets casser et aujourd'hui il a eu droit a un coup de pied dans la machoir,comment ce fait il qu'un etablissement d'etat laisse ce genres de choses arrivé alors qu'ils ont le devoir de surveiller les enfants a risques,je vis a perigueux dept 24 et mon fils est a evry dans le 91d'ou mon inquietude et ma question,quel recours puis-je avoir si mon fils a un probleme grave?

merci